

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marie-Claude Lavoie, directrice générale de la Municipalité de Saint-Irénée, qu'il y aura séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Irénée le lundi 5 juillet 2021 à 19 h 30, à la salle du Conseil, au 465, rue Principale, Saint-Irénée.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 165, chemin des Bains sur le lot 4 761 439-P1 du Cadastre du Québec :**

Rendre réputé conforme l'installation d'une enseigne sur un mur qui ne fait pas face à une aire de stationnement ou une rue publique.

Toutes personnes intéressées par cette demande pourront transmettre leurs commentaires par écrit au plus tard le lundi 5 juillet à 12 :00 h par courriel à l'adresse suivante : dg@saintirenee.ca

Donné à Saint-Irénée, ce 14^{ième} jour du mois de juin deux mille vingt et un.

Marie-Claude Lavoie, directrice-générale